#### Préambule

Bouygues Construction a développé un portail Web à l'attention de ses Partenaires.

Ce portail constitue un espace d'échange d'informations entre Bouygues Construction et ses Partenaires.

Ce portail est constitué d'un espace privé, accessible via un processus d'identification. Cet espace permet aux partenaires habilités d'accéder à des applications (ci après désignées Services). Ces Services sont considérés comme faisant partie intégrante du Portail Partenaires.

### 1. Objet

Les présentes conditions générales d'accès et d'utilisation du Portail Partenaires BOUYGUES CONSTRUCTION (ci après désignées CGU) ont pour objet de préciser les conditions techniques et juridiques par lesquelles Bouygues Construction concède au partenaire les droits d'utilisation de ce portail (ci-après désigné « le Portail »).

Ces CGU ne s'appliquent qu'au Portail Partenaires, et ne se substituent en aucun cas aux dispositions existantes entre Bouygues Construction et ses Partenaires.

Un « Partenaire » est une personne morale qui satisfait aux critères d'accès au portail et dont l'accès au portail est autorisé par Bouygues Construction. Chaque Partenaire s'engage à respecter les CGU.

Le Partenaire ne peut accéder au Portail et l'utiliser que dans le cadre de ses relations avec Bouygues Construction et par l'intermédiaire de ses Utilisateurs Autorisés, définis cidessous

Par « Utilisateur Autorisé », on entend toute personne physique, membre du personnel du Partenaire, ayant la capacité et le pouvoir de représenter le Partenaire, et d'agir en son nom et pour son compte dans le Portail, autorisé par Bouygues Construction à, d'une part, accéder au Portail au moyen d'un identifiant unique et personnel, ainsi que d'un mot de passe, qui lui auront préalablement été transmis par Bouygues Construction, et, d'autre part, à utiliser le Portail au nom et pour le compte du Partenaire, dans le respect des CGU.

Le portail est mis à disposition par Bouygues Construction. Par son intermédiaire, Bouygues Construction met à la disposition du Partenaire, à titre gratuit, un environnement lui permettant d'accéder à des informations, données, bases de données, sites, systèmes d'information, applications, etc. dans l'objectif d'optimiser les relations du Partenaire avec Bouygues Construction, et ce, conformément aux dispositions des CGU.

L'ensemble des informations, données, documents, formules, plans, savoir-faire, idées ou tout autre élément qui feront l'objet des échanges entre Bouygues Construction et le Partenaire via le Portail ne pourront être utilisés respectivement par Bouygues Construction et le Partenaire que dans le cadre de leurs relations contractuelles définies suivant commande ou contrat séparé(e).

#### 2. Modalités d'accès et d'utilisation

Seul un navigateur Web est nécessaire pour accéder au Portail Partenaires.

En conséquence, les Utilisateurs Autorisés doivent être en possession d'une plate-forme supportant un navigateur Web, par exemple : Microsoft Internet Explorer®.

L'accès au portail et l'utilisation des Services par le Partenaire sont soumis à l'acceptation par ces derniers des présentes CGU.

Cette acceptation aura la même valeur probante et les mêmes effets juridiques qu'une version sur support papier revêtue d'une signature manuscrite.

Les identifiants utilisateurs et mots de passe délivrés par Bouygues Construction à chaque Utilisateur Autorisé sont strictement personnels. Le Partenaire et chacun de ses Utilisateurs Autorisés sont responsables de la préservation et la confidentialité des mots de passe et identifiants utilisateurs.

En fonction de la nature et des spécificités de la relation entre Bouygues Construction et le Partenaire, Bouygues Construction pourra autoriser la création d'un ou de plusieurs Utilisateurs Autorisés.

L'utilisation de l'identifiant utilisateur et du mot de passe attribués à un Utilisateur Autorisé est considérée comme étant effectuée par ledit Utilisateur Autorisé, et sous sa responsabilité et celle du Partenaire dont il dépend uniquement. Bouygues Construction ne procèdera pas à un contrôle a priori au moment de la connexion via le mot de passe et / ou l'identifiant utilisateur au Portail de l'identité de la personne qui se connecte. Bouygues Construction ne saurait donc être responsable de l'utilisation frauduleuse d'un identifiant ou d'un mot de passe par une tierce personne qui n'a pas la qualité d'Utilisateur Autorisé.

Aucun Partenaire, Utilisateur Autorisé ou aucune autre personne n'a le droit d'accéder au Portail en utilisant le mot de passe / identifiant utilisateur d'un autre Partenaire ou Utilisateur Autorisé.

Le Partenaire se porte garant du respect par chacun de ses Utilisateurs Autorisés des obligations qui leur incombent en vertu des CGU. En conséquence, le Partenaire s'engage à vérifier que chacun de ses Utilisateurs Autorisés (a) a la capacité et le pouvoir d'engager le dit Partenaire et d'agir en son nom et pour son compte à travers le Portail, (b) assume la responsabilité de la sécurité et/ou de l'utilisation de son mot de passe / Identifiant utilisateur (c) ne révèle pas son mot de passe / identifiant utilisateur à un tiers, (d) n'autorise aucune autre personne physique ou morale à utiliser son mot de passe / identifiant utilisateur, (e) utilise le Portail conformément aux CGU.

Le Partenaire et les Utilisateurs Autorisés doivent prendre toutes les précautions nécessaires pour préserver la confidentialité des dits mots de passe / identifiants utilisateurs ainsi que pour préserver l'utilisation du Portail par les autres Partenaires et la sécurité du Portail dans les conditions prévues par les présentes. Ils s'engagent également à informer immédiatement Bouygues Construction en cas de perte ou utilisation frauduleuse d'un mot de passe et/ou identifiant utilisateur.

Le Partenaire est seul et unique responsable de toute utilisation ou accès au Portail par quiconque accédant au dit Portail, de quelque manière que ce soit, en utilisant les mots de passe / identifiants utilisateurs de ses Utilisateurs Autorisés.

Bouygues Construction ne sera en aucun cas responsable de la gestion, du contrôle et/ou de la surveillance de l'utilisation du Portail Partenaires par les Utilisateurs Autorisés et/ou des informations contenues dans le Portail. De manière générale, le Partenaire et les Utilisateurs Autorisés s'engagent à ne pas utiliser le Portail de manière frauduleuse, illégale ou sans autorisation, ou en créant des liens d'un site vers le Portail ou en créant sur d'autres sites Internet des cadres utilisant des éléments d'information obtenus via le Portail Partenaires ou s'y rapportant ou en important sur le Portail des informations incomplètes, inexactes ou contraire à la législation et à la réglementation en vigueur.

Le Partenaire s'engage en outre à utiliser le Portail conformément à son objet, et à ne pas porter préjudice à l'image de Bouygues Construction à quelque titre et sous quelque forme que ce soit, au moyen de l'utilisation qu'il fera du Portail.

La création de nouveaux Utilisateurs Autorisés, leur modification, ainsi que leur suppression, doivent faire l'objet d'une demande du Partenaire auprès de Bouygues Construction.

Le Partenaire doit se procurer, à ses frais, le(s) équipement(s), logiciel(s) et services(s) de télécommunication nécessaires pour accéder au Portail et pour utiliser les Services.

## 3. Durée de validité et résiliation

Bouygues Construction pourra résilier les CGU ou suspendre ou limiter à tout moment et à son gré l'accès du Partenaire au Portail, notamment : (a) en cas de problème technique, (b) si le Partenaire ou ses Utilisateurs Autorisés ont manqué à leurs obligations au titre des présentes CGU ou ont eu un comportement ou se sont engagés dans des activités interdites par les lois et réglementations en vigueur ou par les CGU c) en cas de modification des CGU notifiés au partenaire et refusées par ce dernier.

En cas de résiliation des CGU, tous les droits accordés par les présentes au Partenaire et à ses Utilisateurs Autorisés prennent fin et le Partenaire et ses Utilisateurs Autorisés doivent immédiatement cesser d'utiliser le Portail, sans préjudice de dommages et intérêts pour Bouygues Construction. Les Partenaires et Utilisateurs Autorisés s'engagent à :

- restituer à Bouygues Construction l'ensemble des Informations Confidentielles qu'elle leur a transmise et leurs éventuelles reproductions,
- détruire tous les autres documents en leur possession incluant les Informations Confidentielles de Bouygues Construction ou fondées sur celles-ci ou rédigées au moyen de celles-ci.

La résiliation des présentes est sans préjudice de toute disposition des présentes devant rester en vigueur malgré cette résiliation (ex. : Confidentialité et propriété intellectuelle).

#### 4. Confidentialité

Pour les besoins du présent article, le terme Informations Confidentielles désigne toutes les informations et/ou toutes les données sous quelque forme et de quelque nature qu'elles soient, ainsi que les droits de propriété intellectuelle qui leurs sont attachés, divulguées par Bouygues Construction, ou dont les Partenaires et/ou Utilisateurs Autorisés pourraient avoir connaissance directement ou indirectement, à l'occasion de l'accès au Portail et/ou de l'utilisation dudit Portail. Les Informations Confidentielles incluent l'ensemble des Contenus.

Les Partenaires et/ou Utilisateurs Autorisés s'engagent à considérer comme strictement confidentielle, et à ne pas divulguer à des tiers, de manière directe ou indirecte, à titre onéreux ou gratuit, sous quelque forme que ce soit, toute Information Confidentielle, ne pas les mettre à la disposition d'une personne ou d'un organisme sans l'accord préalable et écrit de Bouygues Construction, et sous réserve d'avoir fait signer à ce tiers, cette personne ou cet organisme un accord de confidentialité aussi strict que les obligations mises à la charge des Partenaires et/ou Utilisateurs Autorisés au titre du présent article.

Les Partenaires et/ou Utilisateurs Autorisés s'engagent à ne pas utiliser les Informations Confidentielles à d'autres fins que celle de l'utilisation du Portail.

Les Partenaires et/ou Utilisateurs Autorisés s'engagent en outre à ce que les Informations Confidentielles qu'ils reçoivent:

- ne soient pas copiées ou reproduites, ni dupliquées, totalement ou partiellement, directement ou indirectement, sans l'autorisation préalable et écrite de Bouygues Construction et uniquement aux fins de l'utilisation du Portail Partenaires, ou dans le cadre dudit Portail ;
- ne soient utilisées que dans le cadre du Portail Partenaires,
- soient restituées à Bouygues Construction ainsi que toute copie éventuelle autorisée sans délai sur simple demande, ou en cas de désactivation définitive des CGU ou de résiliation des CGU.

L'obligation de confidentialité prévue au présent article s'appliquera pendant toute la durée de l'utilisation par le Partenaire et/ou Utilisateur Autorisé du Portail Partenaires et survivra pendant 5 années à l'échéance des CGU pour quelque raison que ce soit.

Il est précisé qu'eu égard à la typologie des échanges envisageables, la confidentialité des informations communiquées pourra faire l'objet d'un accord spécifique, les présentes dispositions devant dans ce cas être considérées comme supplétives dudit accord spécifique.

Les parties s'accordent pour considérer comme tiers les éventuels prestataires de Bouygues Construction pour le développement et le fonctionnement du Portail et des Services.

Bouygues Construction ne donne aucune garantie explicite ou implicite quant à la qualité ou la pertinence des Informations confidentielles.

## 5. Propriété intellectuelle

La présentation et le contenu du Portail constituent ensemble une œuvre protégée par les lois en vigueur sur la propriété intellectuelle. Aucune reproduction et/ou représentation, partielle ou intégrale, ne pourra être faite sans l'accord préalable et écrit de BOUYGUES CONSTRUCTION. Sauf disposition contraire convenue entre les Parties, les droits de propriété intellectuelle et/ou industrielle relatifs au Contenu du Partenaire demeurent sa propriété exclusive.

La dénomination BOUYGUES CONSTRUCTION, le logo BOUYGUES CONSTRUCTION, la dénomination des filiales de BOUYGUES CONSTRUCTION, le nom et les logos de leurs produits ainsi que les slogans sont propriété de BOUYGUES CONSTRUCTION et/ou de ses filiales. Toute reproduction, utilisation et/ou modification qui en serait faite sans l'accord préalable et écrit de BOUYGUES CONSTRUCTION, est susceptible d'en constituer la contrefaçon. Elle n'engagera par ailleurs d'aucune manière la responsabilité de BOUYGUES CONSTRUCTION.

Les dessins, photographies, images, textes, séquences animées sonores ou non, et autres documentations représentées sur le Portail font l'objet de droits de propriété industrielle et/ou intellectuelle, propriétés de BOUYGUES CONSTRUCTION ou de ses filiales. A ce titre, toute reproduction, représentation, adaptation, traduction, et/ou transformation, partielle ou intégrale, transfert sur un autre site ou communication à un tiers sont interdits.

La copie à usage privé de ces différents objets de droits est autorisée moyennant mention de la source. Leur reproduction partielle ou intégrale, sans l'accord préalable et écrit de BOUYGUES CONSTRUCTION, est strictement interdite.

Sauf disposition contraire convenue entre les Parties, les Partenaires et/ou Utilisateurs Autorisés ne pourront se prévaloir sur la base des présentes CGU d'une quelconque concession de licence ou d'un quelconque droit de propriété industrielle et/ou intellectuelle ou de possession antérieure, exprès ou implicite sur les Informations Confidentielles.

## 6. Responsabilité, Sécurité

Le Portail est accessible à travers Internet.

Le Partenaire reconnaît que le caractère public de l'Internet empêche Bouygues Construction de garantir :

- que chaque Partenaire pourra accéder à tout moment au Portail ou à un des Services pendant la période de disponibilité du Portail et la plage d'ouverture propre, le cas échéant, à chaque Service,
- que cet accès ne sera en aucun cas interrompu,
- que cet accès sera exempt d'erreur,
- tout manquement non-autorisé à la sécurité.

En cas d'utilisation frauduleuse, illégale, sans autorisation du Portail par le Partenaire et/ou les Utilisateurs Autorisés, le Partenaire doit indemniser et garantir Bouygues Construction contre toutes actions, demandes d'indemnité ou de dommages et intérêts découlant ou se rapportant à une

action ou à une omission d'un de ses Utilisateurs Autorisés ou découlant ou se rapportant à l'utilisation du Portail.

Par « Contenu Partenaire », on entend les informations, documents, plans ou tout autre élément qui feront l'objet d'échanges entre Bouygues Construction et le Partenaire via le Portail Partenaires.

Bouygues Construction ne pourra être tenu pour responsable des dommages, quels qu'ils soient, affectant le Contenu Partenaire, et/ou l'accès et/ou l'utilisation du Portail ou les serveurs, ou services accessibles par l'intermédiaire du Portail.

Le Partenaire reconnaît qu'il dispose d'autres modes de communication avec Bouygues Construction et/ou ses filiales que le Portail pour soumettre des informations à Bouygues Construction. Par conséquent, Bouygues Construction ne saurait être tenu responsable de tout dommage résultant de l'impossibilité pour elle et/ou les Partenaires et/ou les Utilisateurs Autorisés d'obtenir lesdites informations et/ou, d'une manière générale, de communiquer.

Bouygues Construction ne saurait être responsable du Contenu Partenaire mis à sa disposition sur le Portail. Le Partenaire dégage expressément Bouygues Construction de toute responsabilité de contrôle et de filtrage du Contenu Partenaire. Cependant, Bouygues Construction peut, compte tenu des circonstances, prendre toutes les mesures qui lui semblent nécessaires ou appropriées quant au Contenu Partenaire.

Chaque Partenaire et/ou Utilisateur Autorisé fera ses meilleurs efforts au regard des règles de l'art et des meilleures pratiques, eu égard au Contenu Partenaire, ainsi que dans l'usage qu'il va faire du Portail, pour ne procéder à aucune manipulation susceptible d'entraîner des programmes ou utilisations malveillantes et/ou des pannes informatiques, fonctionnelles ou de tout ordre qui pourrait affecter le fonctionnement du Portail.

Sous réserve des garanties définies ci-dessus, le Portail et les Services sont mis à disposition des Partenaires par Bouygues Construction « en l'état ». Bouygues Construction n'accorde aucune garantie concernant notamment l'adéquation des Services aux besoins du Partenaire. Bouygues Construction ne pourra être tenu responsable à l'égard du Partenaire, et le cas échéant de tiers, des dommages de tous types, directs ou indirects, résultant de l'accès au Portail et de l'utilisation des Services et du Contenu par le Partenaire.

# 7. Protection de données à caractère personnel

Le Partenaire s'engage à informer l'ensemble de son personnel si des données personnelles les concernant ont été communiquées à Bouygues Construction.

Les informations recueillies sont nécessaires pour l'adhésion du Partenaire.

Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux services du Portail Partenaires de BOUYGUES CONSTRUCTION. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, le personnel concerné bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent.

Pour exercer ce droit et obtenir communication des informations le concernant, le Personnel concerné devra s'adresser au Responsable Sécurité des Systèmes d'Information de Bouygues Construction.

## 8. Disponibilité

Le Partenaire reconnaît que Bouygues Construction ne sera pas responsable ou tenu de lui verser des dommages et intérêts du fait de l'interruption, de la suspension, de la modification ou de l'abandon du Portail ou d'un des Services.

## 9. Langue

Les présentes CGU sont rédigées en français. Cette langue prévaut sur toutes les traductions dans d'autres langues.

#### 10. Mise à jour des CGU

Bouygues Construction se réserve le droit de modifier et mettre à jour à tout moment l'accès au Portail ainsi que les présentes CGU du Portail. Bouygues Construction s'efforcera d'en informer les Partenaires et Utilisateurs Autorisés. Ces modifications et mises à jour s'imposent aux Partenaires et/ou Utilisateurs Autorisés qui doivent en conséquence se référer régulièrement à cette rubrique pour vérifier les conditions d'utilisation du Portail et des Services en vigueur.

#### 11. Loi applicable et règlement des litiges

Les CGU, le Portail, les Services, son Contenu et tous les droits et obligations des Parties générés par le Portail ou s'y rapportant sont soumis au droit français et sont interprétés et appliqués conformément à celui-ci.

Tout différend quant à l'interprétation et/ou l'exécution des CGU doit d'abord faire l'objet d'une tentative de règlement à l'amiable entre les Parties dans un délai maximum de trente (30) jours calendaires à compter de la date de survenance du différend.

En cas d'échec de la négociation, le différend sera soumis à la juridiction exclusive des tribunaux de PARIS (France).